

SAISANCE NUMÉRIQUE ET DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

Jean-François Inisan
IUFM Nord – Pas-de-Calais

1. UNE SITUATION DE FORMATION EN LETTRES

Une session de formation initiale de professeurs de lettres en collège... Le public est composé de professeurs stagiaires relativement à l'aise sur les outils numériques¹. Ce ne sont donc pas essentiellement des problèmes de compétences instrumentales qui vont les freiner pour mettre en place des activités utilisant les TICE avec leurs élèves.

Pour autant l'aisance numérique suffit-elle à produire une aisance didactique avec les TICE ?

La séance est consacrée à l'évaluation de copies. J'ai délibérément apporté des productions d'élèves de nature différente : une rédaction manuscrite rendue sur une copie, une rédaction mise en page à l'aide d'un traitement de texte, un journal intime de personnage présenté sous forme de vieux manuscrit poussiéreux et abîmé retrouvé dans une armoire, un exposé rendu sous forme de clip multimédia, un travail de recherche sur les volcans rendu sous forme de mini site web.

Les réactions sont très intéressantes, sur des plans différents :

1. Cf. mon autre article dans ce numéro de *Recherches* : « *Passages*. Vers une culture professionnelle du numérique. »

– en fonction des supports, certains enseignants se disent déconcertés parce qu’ils ne savent plus où écrire leurs annotations ou leurs notes ;

– dans certains cas, ils n’osent pas écrire au stylo rouge sur les productions, alors même que, dans le cadre de travaux rendus sur traitement de texte par exemple, il est extrêmement simple pour l’élève de modifier son document à partir des remarques du professeur ;

– dans d’autres cas, certains disent être mal à l’aise parce qu’ils disent perdre leurs repères relatifs à la longueur des textes produits.

À propos des deux derniers exemples cités ci-dessus, on assiste à des réactions qui peuvent aller d’un extrême à l’autre : certains enseignants sont fascinés par une maîtrise technique qu’ils ne possèdent pas et montrent des réactions spontanées de bienveillance *a priori*, liées à la « modernité » de ce qui leur est présenté ; d’autres au contraire expriment immédiatement une suspicion aussi exagérée à partir de deux types d’arguments :

- Tout le monde ne peut pas avoir un père informaticien !
- C’est trop facile d’aller copier/coller des contenus sur le web !

Dans les deux cas, on peut observer très nettement une complète perte de repères sur l’évaluable dans ces « copies ».

Quand on pousse un peu plus loin la discussion et qu’on leur demande s’ils sont favorables ou non au fait de susciter des productions écrites de leurs élèves autrement que par le biais d’un travail manuscrit rendu sur une copie, et notamment sur des supports numériques, on entend parfois les remarques suivantes :

- Je n’y connais rien et je préfère de loin écrire au stylo, mais, pour des raisons d’équité, je ferai tout pour que mes élèves puissent maîtriser ces outils.
- Je m’interdis de le demander parce que tous les élèves n’y ont pas accès et ce ne serait pas juste.

Aux deux extrémités de l’éventail, on peut aller jusqu’à voir des technophiles sur un plan personnel se révéler être technophobes sur un plan professionnel et inversement. Et l’on constate que la même revendication d’équité se traduit par des choix radicalement opposés.

Soudainement, la nature même du support sur lequel les élèves rendent leurs productions semble perturber un équilibre en quelque sorte naturalisé dans l’espace scolaire. C’est comme si on se retrouvait dans un espace de réflexion professionnelle à part, qui ne se pense pas spontanément avec le reste de l’expérience.

Quels enseignements peut-on en tirer ?

2. QUELQUES QUESTIONS GÉNÉRALES

Comme toute évolution qui intervient dans l’espace de l’enseignement et de la formation, l’arrivée des médias numériques provoque l’irruption d’idées en fait assez classiques dans le champ pédagogique, dont voici quelques exemples :

- l’idée que puisque le média est nouveau, il pose les problèmes éducatifs de manière nouvelle ;
- l’idée que le nouveau est meilleur ;
- l’idée que les outils changent la pédagogie ;

– la tendance à penser professionnellement le numérique à part et de manière globalisante, un peu comme on a pu parler parfois de « l'image » dans la classe de français.

Ces idées s'incarnent dans des positions qui peuvent aller de phénomènes de prosélytisme exacerbé (le « geek » pédagogique) à de la technophobie de principe, c'est-à-dire, comme d'habitude, des phénomènes d'angélisation ou de diabolisation manichéenne. Et comme d'habitude se tissent selon le cas des utopies édéniques ou totalitaires.

Il devient du coup très difficile de penser de manière mesurée la question des intérêts et des inconvénients, des bénéfices et des pertes, des facilitations et des nouveaux problèmes induits.

On pourrait, en forme de provocation, poser d'autres questions :

– en quoi le « nouveau » est-il nouveau ?

– quel sens y a-t-il à penser la question des TICE à part et de manière globalisante ?

– le numérique rend-il curieux professionnellement celui qui n'a pas de curiosité professionnelle papier ?

– la curiosité professionnelle papier se traduit-elle automatiquement par une curiosité professionnelle numérique ?

– est-ce qu'un enseignant transmissif-papier devient un constructiviste numérique ?

3. QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

Face à cela nous avons tout de même un certain nombre de points d'appuis qui peuvent nous aider :

A) Sur un plan pédagogique général

Nous savons que chaque « nouveauté » pédagogique :

– se heurte aux caractéristiques de *la forme scolaire d'apprentissage*, qui définit des possibles à partir de contraintes de programmes, de calendriers, d'effectifs, de budgets et de matériels. C'est ce qui explique notamment comment bien des séquences de travail commencées de manière constructiviste se terminent sous forme magistrale ;

– pose conjointement le problème de son apprentissage pour l'enseignant et pour les élèves. Ainsi *le travail en groupe* devient efficace à conditions d'apprendre à le conduire pour l'enseignant, et à le faire pour les élèves. Dans le même ordre d'idées, *la pédagogie de projet* ne donnera des résultats que si l'enseignant en connaît la méthodologie et sait la communiquer aux élèves ;

– apporte des intérêts potentiels mais aussi des problèmes nouveaux pour les élèves. Le travail en projet par exemple a l'intérêt de mobiliser les élèves, mais par ailleurs il favorise ceux d'entre eux qui sont autonomes et créatifs, compétences pas nécessairement valorisées de la même manière dans tous les milieux sociaux.

On ne voit pas pourquoi les TICE échapperaient à ces données de base, avec une dimension spécifique lourde liée à l'équipement, à la maintenance et à l'accès

pour les élèves aux matériels. Vouloir l'ignorer serait illusoire. Le problème sera essentiellement de trouver des modes d'intégration réalistes et raisonnables au regard des coûts (en argent, en temps d'apprentissage et de réalisation, en rendement réel par rapport aux bénéfices escomptés...)

B) Sur un plan didactique

a) Penser en « discours » numériques

Nous le savons, pour l'avoir vécu déjà sur la question de l'image ou de l'oral, penser les problèmes globalement et en cloisonné est source de complication plutôt que d'avancées.

Il est en est vraisemblablement de même du numérique. Il faudrait plutôt parler de *discours numériques* à intégrer dans un modèle général de l'enseignement du français, à partir de genres et de visées par exemple.

Un site web sur les volcans produit par un élève nous intéresse d'abord dans ses dimensions de discours numérique explicatif. Une page personnelle sous forme de blog peut être liée au genre autobiographique. Un coup de gueule contre une radio pour adolescents sur la page d'accueil d'un site personnel est une forme d'expression argumentative.

Est-ce que ces productions satisfont ou non à nos exigences habituelles en ce domaine ?

En quoi, à partir de là, posent-ils des problèmes spécifiques ? Notamment par leurs dimensions éventuellement multimédias et par les modes de lecture non linéaire qu'ils permettent.

b) S'appuyer sur les fondamentaux de notre discipline

Dans l'exemple développé en introduction de ces remarques, se posent de fait des problèmes qui sont très bien connus des enseignants de français.

Intégrer dans ses productions des pages de livres recopiées, rendre des pages photocopiées, imprimer tels quels des fragments d'encyclopédies électroniques, copier/coller des contenus numériques... autant de formes différentes qui renvoient à plusieurs types de problèmes anciens :

– la capacité à identifier la source de ses informations : qui parle à qui sur le web ? Est-ce qu'il s'agit d'un site personnel, associatif, institutionnel, marchand ?

– les usages déontologiques de la citation qui veulent qu'on cite ses sources, auquel cas il suffirait de demander à l'élève qu'il cite explicitement les sites web sur lesquels il a puisé son information (soit au générique de sa production, soit en lien direct) ;

– les problèmes d'archivage de l'information (prise de notes, copier/coller en temps réel...);

– les problèmes d'appropriation de l'information par l'élève, auquel cas nous avons inventé depuis longtemps des techniques qui forcent à la reformulation : résumé, simplification, reprise dans d'autres termes, changement de destinataire, de point de vue, de genre...

À partir de cet exemple sur l'ensemble des problèmes liés à la recherche documentaire, on pourrait généraliser en listant les axes simples à ne pas perdre de vue :

– en quoi les TICE aident-elles les élèves à mieux écrire dans l'ensemble de ses dimensions ?

– est-ce que cela nous donne du matériel nouveau pour les aider à *inventer* ?

– est-ce que cela offre des possibilités différentes concernant *l'écriture* elle-même et les modalités de réécriture (mise en textes, en phrases, en mots correctement écrits²) ?

– est-ce que cela nous donne de nouveaux espaces pour *socialiser* les textes produits par les élèves ?

– est-ce que ça nous donne de nouvelles possibilités de faire des liens entre écritures privées des élèves et écritures qu'on leur fait produire dans le cadre scolaire ?

– est-ce que ça donne des opportunités inédites d'écrire à plusieurs et de réagir sur les écrits des autres (la possibilité de commentaire structurellement permis par les blogs est très intéressante par exemple) ;

– est-ce que ça donne des possibilités pour faire toucher des fonctions spécifiques de l'écrit ? Par exemple la notion « d'auditoire universel potentiel » peut être construite à partir de problèmes et de dérapages observés sur des blogs réels.

On pourrait de la sorte essayer de développer des séries de questions autour d'autres axes fondamentaux de la discipline :

– en quoi les TICE nous font-elles avancer pour aider nos élèves à mieux lire, qu'il s'agisse de la consolidation de la capacité à déchiffrer, de la lecture cursive ou de l'étude de textes ?

– en quoi aident-elles ou non aux activités d'ordre métalinguistique ?

– en quoi peuvent-elles contribuer au développement de l'apprentissage des langues anciennes ?

C'est sans doute en étant au clair à la fois sur les champs pédagogique et didactique que l'on verra mieux à quelles conditions les TICE peuvent être intéressantes dans deux directions :

– par rapport à notre discipline elle-même ;

– par rapport à toute modalité de collaboration interdisciplinaire : IDD, TPE, PPCP, construction du B2i...

À titre d'exemple, on voit bien comment un exposé rendu sous forme de site web sur les volcans se prête à des évaluations croisées entre le professeur de français qui y voit un discours explicatif multimédia, le professeur de SVT qui est attentif à la qualité d'une restitution de connaissances sur les volcans, et le professeur de technologie qui identifiera les compétences instrumentales requises pour réaliser matériellement le site en question.

2. Cf. par exemple la synthèse sur les intérêts et limites des correcteurs orthographiques disponible sur le site suivant : <http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/correcteur/correcteur.html>

C) Sur la formation des enseignants

– En premier lieu, rappeler que la maîtrise personnelle de compétences instrumentales en TICE ne détermine pas mécaniquement les usages professionnels : l'aisance numérique personnelle est sans doute une condition préalable mais n'est pas à elle seule la garantie de transferts qui se traduisent par des pratiques pertinentes avec les élèves. Cela veut dire que la question des représentations sur le sujet est bien sûr un objet central en formation.

– Penser les problèmes des discours numériques et analogiques dans un modèle général de l'enseignement du français.

– En tirer les conséquences en créant des situations de travail en formation qui intègrent concrètement cette dimension d'intégration (lecture, écriture, évaluation...) en proposant des supports de réflexion qui ne soient pas que des textes sur papier.

– Susciter chez les professeurs-stagiaires, à partir d'un cadrage didactique initial, la conception, la mise en place et l'évaluation de projets TICE avec leurs élèves, afin ensuite collectivement d'en faire des bilans partagés en formation, tant sur les intérêts pour les élèves que les problèmes de faisabilité.

– Interroger la pseudo nouveauté numérique par rapport des problèmes papier qu'on connaît déjà :

- de façon à faire explicitement les ponts et faciliter les transferts de compétences du papier vers le numérique ;
- de façon à mieux déterminer les possibilités véritablement nouvelles avec leurs intérêts et les problèmes qu'elles posent ;
- de façon à utiliser le numérique comme analyseur du travail ordinaire dans la classe, parce que soudain se trouvent dénaturalisées des pratiques (d'enseignement, de production, d'évaluation) qui n'étaient plus interrogées car « allant de soi ».

L'empirisme de ces pistes n'aura échappé à personne. En l'état elles me servent de viatique (qui est souvent maigre comme chacun sait !) sur un chemin passablement obscur. Peut-être rencontreront-elles un écho chez d'autres pèlerins numériques ?